

DEMARCHES ET CONSEILS avant d'effectuer un séjour (voyage scolaire ou stage) à l'étranger

Vous êtes impliqués dans un projet à l'étranger, vous avez trouvé le financement nécessaire, mais avez-vous pensé à tout ?

1. Avant de partir :

- ❑ **S'informer de la situation, des démarches administratives à effectuer, des précautions à prendre en matière de santé et de sécurité (informations très régulièrement mises à jour) et des « us et coutumes » du pays de destination sur le site du Ministère des Affaires Etrangères**
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html
A titre d'exemple, en Turquie tout le patrimoine "naturel" est protégé, ce qui veut dire que ramener quelque chose de ce pays (même acheté en toute légalité et quel qu'en soit le prix) risque fort d'exposer à de graves ennuis. Bijoux, poterie, plante, terre, cailloux.... tout est protégé.
- ❑ **Faire votre demande de passeport et de visas**, si besoin, suffisamment à l'avance (renseignements auprès de votre mairie et de l'ambassade du pays)
- ❑ **Vérifier** que votre carte d'identité ou votre passeport est en cours de **validité**, et ce, **jusqu'à trois mois après votre date de retour prévue**
- ❑ **Effectuer les vaccinations obligatoires** et éventuellement les vaccinations conseillées. Attention les vaccinations obligatoires doivent être faites dans un centre de vaccination international (à Toulouse : CHU Purpan et Centre de vaccination international - 17, place de la Daurade)
- ❑ **Demander à votre centre de sécurité sociale une carte européenne de sécurité sociale** (pour les départs pour l'Europe) ou un **formulaire de remboursement** (pour les départs dans le reste du monde)
- ❑ **Vérifier que vous bénéficiez d'une assurance complémentaire de responsabilité civile et rapatriement** (en général comprise dans l'assurance habitation ou lors de l'achat d'un billet d'avion par carte bancaire internationale) - *A ne pas confondre avec la mutuelle* - Si ce n'est pas le cas, en souscrire une.
- ❑ **Faire compléter une autorisation parentale de sortie du territoire** pour les élèves mineurs (non nécessaire si vous possédez et voyagez avec un passeport).

- ❑ Se renseigner sur le pays : géographie, histoire, culture... (guides de voyages, internet, associations...),
- ❑ Noter et connaître les mots usuels (bonjour, merci...) dans la langue du pays.
Deux sites pour de l'initiation ou du perfectionnement dans une langue étrangère :
tolearnenglish. Com
black board project (youtube.com) : quelqu'un, en vidéo, prononce le mot (demandé en français) dans la langue souhaitée
- ❑ **Adresser un mail au Consulat de France de votre pays de destination** pour les informer de votre présence sur le sol de ce pays en précisant le nombre de personnes (majeurs/mineurs), les dates du séjour, les trajets effectués (et quand), les lieux de séjour (avec les dates) et un contact sur place pour vous joindre en cas de besoin. Ce message est d'autant plus important si vous vous rendez dans un pays du Sud où l'insécurité et l'instabilité politique sont fréquentes.
- ❑ Préparer son séjour pour pouvoir en tirer le maximum de bénéfices, tant personnellement que professionnellement, et être en capacité de le valoriser au mieux au retour, en particulier dans le CV. Le Portfolio (à demander au SRFA) peut servir de base à cette préparation. Il s'agit de réfléchir à vos attentes et à vos différentes compétences avant le départ puis au retour.

N'oubliez pas que ces démarches peuvent s'avérer longues, il est donc impératif de s'y prendre à l'avance.

Il est également conseillé

- ❑ De prévoir quelques cadeaux typiquement français à offrir aux différentes personnes qui vont vous accueillir
- ❑ D'apporter quelques photos de son environnement (lycée, maison, famille...), quelques cartes postales de la Région (ou un petit livret de présentation de la région disponible en français, anglais et espagnol auprès de la maison de Midi-Pyrénées (place du Capitole)
- ❑ De prévoir une petite pharmacie de base : aspirine (ou équivalent), Imodium, désinfectant, pansements... à adapter à votre pays de séjour
- ❑ D'emporter un dictionnaire français/langue de communication ou un lexique (selon la destination)
- ❑ De faire deux photocopies de ses documents administratifs (passeport ou CNI et certificat de vaccinations si vaccinations obligatoires) : un exemplaire à emporter et à garder dans un endroit différent que les originaux (valise et sur soi), un exemplaire à laisser au secrétariat du lycée (pour pouvoir se le faire faxer en cas de perte ou de vol).

2. Pendant votre séjour

- ❑ Donner des nouvelles à sa famille
- ❑ Envoyer des cartes postales (notamment aux donateurs privés qui vous ont aidé à financer votre séjour)
- ❑ **Conserver et classer tous les justificatifs de transport et de frais originaux**
- ❑ Rédiger un compte-rendu succinct au jour le jour (type journal de bord) qui servira d'appui à la restitution de votre séjour et/ou à mettre en valeur les compétences acquises pendant votre séjour (savoir faire et savoir être)
- ❑ Et bien évidemment :
 - se comporter de manière respectueuse en tenant compte des us et coutumes du pays d'accueil,
 - profiter de cette expérience exceptionnelle de partage et de découverte d'une autre culture.

3. A votre retour, valoriser votre projet et l'expérience qu'il vous a apporté :

- ❑ Effectuer un compte-rendu oral, écrit, visuel (pour l'établissement, votre famille et vos amis, vos partenaires...)
- ❑ Inscrire cette expérience dans son CV
- ❑ Penser à la valoriser lors des entretiens d'embauche...

Bon séjour et bon projet !